

sur la réduction des taux de transport de marchandises et la continuation des autres subventions provisoires accordées aux chemins de fer en vertu de crédits prévus au budget.

Il sera proposé des modifications à la Loi sur la marine marchande du Canada en vue de réserver aux navires canadiens le commerce de cabotage du Saint-Laurent et des Grands lacs. Il vous sera demandé des fonds afin d'assurer l'exécution du programme de subventions à la construction maritime annoncé il y a quelques mois.

Vous serez priés de pourvoir à la continuation du programme des travaux d'hiver en vue d'aider les municipalités à faire face au chômage saisonnier.

Il se produit des transformations profondes dans les besoins de main-d'œuvre des industries canadiennes, par suite de l'automatisation, d'autres innovations technologiques et des pressions de la concurrence mondiale. Vous serez saisis d'une mesure tendant à aider les employeurs, les travailleurs et leurs associations à parer le contre-coup de l'évolution industrielle.

Mon Gouvernement vous présentera également un texte législatif en vue d'assurer la protection contre les accidents et les dangers dans les travaux et les entreprises qui relèvent de la compétence du Gouvernement fédéral.

Le Comité chargé d'étudier les questions relatives à la Caisse d'assurance-chômage est censé présenter son rapport au cours de l'automne. Lorsque le rapport aura été étudié, vous serez saisis des dispositions pertinentes.

Pour qu'il soit possible d'instaurer un régime national de pension de vieillesse à participation, avec prestations aux invalides et aux survivants, il faut modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les gouvernements de toutes les provinces, sauf ceux du Québec et de Terre-Neuve, se sont prononcés en faveur d'une telle modification. Mon Gouvernement est disposé à vous recommander d'approuver une Adresse à Sa Majesté pour demander la modification, dès que nous aurons reçu l'assentiment des deux autres provinces.

A mesure que les régimes de pension se sont généralisés dans les entreprises canadiennes, il est devenu de plus en plus évident qu'il faudrait prendre des dispositions pour protéger les intérêts des intéressés, et notamment pour assurer que la pension accumulée soit transférable lorsque les travailleurs changent d'emploi. Dans la plupart des cas, les provinces doivent légiférer à cette fin; du reste, plusieurs d'entre elles sont à étudier des propositions dans ce sens. Mon Gouvernement sera disposé à vous soumettre des mesures législatives complémentaires visant les industries qui relèvent de la compétence fédérale, une fois que les provinces auront réalisé, à cet égard, suffisamment de progrès.

Vous serez saisis d'une mesure visant à autoriser l'institution d'un Conseil national du bien-être afin de rendre plus efficace l'activité du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux dans ce domaine.

Vous serez invités à approuver des modifications à la Loi sur les aliments et drogues afin d'assurer une réglementation plus efficace de la distribution et de la vente des médicaments, dans l'intérêt de la santé publique.

Vous serez invités à adopter une loi tendant à permettre l'institution d'un Conseil national de la recherche médicale.

Vous serez saisis de nouveau d'une mesure législative tendant à autoriser le versement par les sociétés fédérales de la Couronne de certains impôts et droits provinciaux sur les denrées.

Il sera proposé, dans le cadre des subventions aux universités, des mesures législatives qui porteront l'autorisation de verser les subventions plus élevées annoncées il y a déjà quelques mois, et qui pourvoient à des arrangements de rechange là où des subventions provinciales supplémentaires

sont versées en remplacement des subventions fédérales.

Il sera présenté un projet de loi visant à autoriser la révision et la codification de tous les statuts fédéraux.

Des bills seront présentés en vue de modifier la Loi sur les juges, la Loi sur l'aéronautique, la Loi sur la faillite, la Loi sur l'aide à la production du charbon et la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, ainsi que d'autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les fonds requis pour le service public et pour les versements autorisés par le Parlement.

Vous serez invités à abolir la clôture et à rétablir le comité spécial de la procédure de la Chambre.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie Dieu dans Sa sagesse de vous éclairer dans l'accomplissement de votre tâche au service de la nation.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

La motion est adoptée.

LE CABINET

ANNONCE DE CHANGEMENTS ET DE NOMINATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à ce moment-ci, il est d'usage d'annoncer les changements dans la composition du cabinet depuis la dernière session. Les changements suivants sont entrés en vigueur le 9 août 1962:

L'honorable Donald Methuen Fleming, ancien ministre des Finances, a été nommé ministre de la Justice et procureur général.

L'honorable Edmund Davie Fulton, ancien ministre de la Justice et procureur général a été nommé ministre des Travaux publics.

L'honorable George Clyde Nowlan, ancien ministre du Revenu national, a été nommé ministre des Finances et Receveur général.

L'honorable Ellen Louks Fairclough, ancien ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a été nommée ministre des Postes.

L'honorable Hugh John Flemming, qui n détenait que le portefeuille des Forêts, cumul maintenant les fonctions de ministre de Forêts et de ministre du Revenu national.

L'honorable George Ernest Halpenny, se crétaire d'État du Canada, précédemment ministre sans porte-feuille.

L'honorable Paul Martineau, ministre de Mines et des Relevés techniques.

L'honorable Richard Albert Bell, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'honorable sénateur Malcolm Wallace McCutcheon, ministre sans portefeuille.

[M. l'Orateur.]